



ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS

# Facile à lire et à comprendre

**Cette formation a pour vocation de créer, rédiger ou transformer des documents clairs et accessibles à tous en appliquant les règles européennes et la méthodologie du "facile à lire et à comprendre".**

## Objectifs :

- Cerner les difficultés en matière d'accès à l'information écrite
- Créer, traduire les écrits avec les règles "facile à lire et à comprendre"
- Impliquer les personnes en situation de déficience intellectuelle dans l'élaboration des écrits
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

## Contenu et déroulé pédagogique :

- Les représentations sociales sur les handicaps
- Présentation des textes officiels et outils de référence
- Repérage des difficultés face à l'information écrite
- Application des règles européennes pour une information écrite facile à lire et à comprendre
- Implication des personnes en situation de déficience intellectuelle
- Évaluation et validation des documents

## Durée :

2 jours soit 12 heures

## Prérequis :

Aucun

## Accessibilité :

Professionnels

Bénévoles

Dirigeants

## Modalités pédagogiques :

- Travaux en sous-groupe (professionnels et personnes accompagnées) sur des documents issus du contexte professionnel et quotidien des participants.
- Jeux de rôle
- Échanges
- Exercices d'application des règles

## Modalités d'évaluation et de suivi :

- Attestation de formation et bilan individuel délivrés à l'issue de la formation

## Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

## Tarif :

Nous consulter

## Contact(s) :

**Hélène GIULIANO**  
Responsable formation  
0366729030  
helena.giuliano@agap-npdc.fr